

LES 9 ÉTAPES DE L'ACCESSIBILITÉ

Pour les webmestres, chefs de projets ou responsables de sites web
...petit mémo pour n'oublier aucune étape essentielle dans votre projet !

1. MARCHÉ PUBLIC : LE CCTP

- Ajouter dans la partie « Pré-requis » (à toute prestation couverte par le marché) le respect des standards d'accessibilité.
- Rappeler le cadre légal : Art. 17, loi du 11 février 2015, qui impose que « les dispositifs Internet de l'administration soient, sous peine de sanction, accessibles à toutes les personnes en situation de handicap ».
- Expliciter le niveau de respect RGAA attendu.
Exemple : 80% du RGAA niveau AA (ou AAA par exemple)
- Annoncer qu'il peut y avoir un audit de vérification et que le titulaire du marché devra prendre en charge les modifications. Attention, cela ne peut avoir lieu que pendant la période de garantie après la finalisation du site. Au-delà, il faudra prendre en compte ces modifications comme des correctifs d'anomalies.

2. MARCHÉ PUBLIC : SÉLECTION DES CANDIDATS

- Critère sur l'équipe dédiée proposée par le candidat : présentation et analyse des CV.
- Lors de cette phase, bien vérifier les compétences de l'équipe proposée en accessibilité : y a-t-il un référent accessibilité qui gère cet aspect sur l'ensemble de la chaîne de production ? Les développeurs et graphistes ont-ils reçu une formation (voire une certification) sur la prise en compte des problématiques d'accessibilité dans leur parcours professionnel ?
- À défaut, s'il n'a pas d'expertise en propre, le candidat peut s'entourer d'un sous-traitant spécialiste de ces questions et le faire figurer dans son offre.

3. ÉLABORATION DU PROJET / CAHIER DES CHARGES

- Prévoir / planifier les phases clés du projet où l'accessibilité devra faire l'objet d'une attention particulière : design, développements, recette et contribution.
- Budgéter / prévoir les coûts prévisibles suivants :
 - Formation et communication
 - Développements et mise en conformité
 - Assistance et conseil
 - Recettes, audit, suivi

4. DESIGN / MAQUETTES

- Faire expertiser les maquettes par un expert de l'accessibilité, notamment : les contrastes des couleurs, éléments interactifs faciles à identifier, formulaires, taille d'écran, contrôle sur ce qui se déclenche automatiquement, ...

5. INTÉGRATION / DÉVELOPPEMENT

- Faire expertiser le cahier de spécifications fonctionnelles et techniques : ajouter les champs ALT sur les images dans le back office, suivre les recommandations / standards W3C, balisage sémantique, identifier les langages informatiques utilisés, keyboard control, ...

6. TESTS / RECETTE

- Permet de faire le point sur ce qui est conforme et sur ce qu'il reste à faire.
- Faire des tests utilisateurs en conditions réelles avec les logiciels utilisés par les personnes en situation de handicap.
- Quelques suggestions d'outils pratiques :
 - Check my colors + Contrast checker : permet de vérifier que les couleurs sont assez contrastées
 - User testing : outil de mise en relation avec des utilisateurs avec toutes les situations possibles de handicap et leur faire tester le site

- Outils de sous-titrage pour les vidéos
- W3C validateur : permet de vérifier la compatibilité du code et son écriture conforme aux standards internationaux
- Wave : outil qui permet de scanner une page et d'avoir un rapport détaillé sur les critères d'accessibilité respectés ou non.

7. FORMATIONS DES CONTRIBUTEURS

- L'accessibilité fait partie intégrante de la politique / charte éditoriale. Former les contributeurs : non seulement les sensibiliser à « la cause » et l'intérêt de rendre leurs productions accessibles. L'objectif étant de leur faire comprendre que les bonnes pratiques pour rendre les contenus plus accessibles aux personnes en situation de handicap bénéficient aussi à l'ensemble des internautes. Par exemple, renseigner les champs de description des images participe à un meilleur référencement sur les moteurs de recherche et donc une augmentation généralisée du trafic.

8. VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ

1. Analyse de tout ou partie des contenus : habituellement les pages les plus consultées + chaque gabarit de page (exemple : page article, page de liste, page de contact, etc.)
2. Classement des points défaillant et facilité de résolution
3. Estimation de la charge
4. Planification et réalisation de améliorations
5. Vérification de conformité
6. Si non-conforme, on repasse à l'étape 1 !

9. ATTESTATION DE CONFORMITÉ

- Délivrée par le ministère chargé des personnes en situation de handicap, a travers des tests et une restitution / recommandations.